



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW TELBEC CODE 01

Pour le développement d'énergies renouvelables plutôt que le nucléaire

LE PARTI QUÉBÉCOIS DEMANDE AU GOUVERNEMENT QU'IL RENONCE À LA RECONSTRUCTION DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE GENTILLY 2

Québec, le vendredi 11 décembre 2009 – « Depuis un an et demi, le Parti Québécois demande plus de transparence de la part du gouvernement libéral concernant la reconstruction de la centrale nucléaire Gentilly 2. Or, malgré les multiples tentatives, la demande répétée d'une commission parlementaire, la demande d'obtenir les études réalisées, notamment pour les coûts/bénéfices, le gouvernement de Jean Charest maintient les Québécois dans l'ignorance. Considérant l'enjeu qui est en cause et devant le refus obstiné du gouvernement et d'Hydro-Québec d'être plus transparents, préférant cacher des faits aux Québécois, nous estimons que le projet de reconstruction de la centrale doit être abandonné dès maintenant. Cela doit se faire de façon à ce que les employés concernés puissent intégrer sans difficulté d'autres divisions d'Hydro-Québec ».

C'est ce qu'a déclaré le député de Jonquière et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'énergie, Sylvain Gaudreault, en conférence de presse avec le député de L'Assomption et porte-parole en matière de développement durable et d'environnement, Scott McKay.

M. Gaudreault rappelle que dès l'annonce du projet par le gouvernement Charest en août 2008, le Parti Québécois souhaitait que la population du Québec puisse connaître les tenants et aboutissants de ce projet aux implications majeures qui ne représente toutefois que 2,4 % du portefeuille énergétique du Québec.

UN PROJET RENTABLE?

« Il s'agit d'un projet colossal dont les coûts ont doublé avant même le début de la construction. Aujourd'hui, on parle d'un projet de 1,9 milliard \$ mais on sait déjà qu'il y aura d'importants dépassements de coûts, a poursuivi Sylvain Gaudreault, soulignant que le modèle de reconstruction est basé sur l'expérience de Pointe Lepreau au Nouveau-Brunswick où les coûts ont littéralement explosé. Ces coûts ne tiennent même pas compte de la gestion des déchets nucléaires qui, selon les estimés optimistes, se chiffreront à 20 milliards \$ », a-t-il poursuivi.

Le député de Jonquière souligne que la rentabilité économique du projet est loin d'être démontrée. « Le gouvernement prétend que le coût du kw sera de 7 cents mais ne tient pas compte de la gestion des déchets. En agissant ainsi, il cache la vérité aux Québécois et agit de façon irrespectueuse, à l'encontre de l'équité intergénérationnelle puisqu'il reporte aux futures générations le fardeau d'un inévitable démantèlement de la centrale nucléaire », a ajouté M. Gaudreault. Il a soutenu que le démantèlement de la centrale, qui pourrait s'étendre sur une période de dix ans, pourrait également générer une activité économique importante dans la région.

LES ÉTUDES DEMEURENT SECRÈTES

Par ailleurs, le député de L'Assomption rappelle que dans sa stratégie énergétique dévoilée en 2006, le gouvernement Charest s'engageait à prendre une décision à l'égard de la centrale Gentilly 2 en fonction d'informations techniques, économiques et environnementales à venir et souhaitait régler la question de l'entreposage permanent des déchets radioactifs avant de décider de l'avenir de la centrale. Or, toutes ces études sur lesquelles Hydro-Québec et le gouvernement appuient leur décision demeurent secrètes et n'ont pas été rendues disponibles au moment de l'annonce faite par le gouvernement.

« Selon la Loi sur la qualité de l'environnement, Hydro-Québec n'a pas à procéder à des audiences du BAPE pour la réfection de ses installations nucléaires. Cela jette de l'ombre supplémentaire sur la transparence du processus. En plus, l'évaluation sur les risques sur la santé publique n'a pas été rendue publique. L'inquiétude est légitime », a indiqué Scott McKay.

Le Parti Québécois souligne que le gouvernement du Québec engage les Québécois dans une filière énergétique très risquée en procédant à la reconstruction de la centrale Gentilly 2 compte tenu :

- que le Québec s'engagerait dans le processus canadien de choix d'un site d'enfouissement des déchets nucléaires;
- des dépassements de coûts majeurs déjà connus et ceux inconnus;
- du manque d'information quant aux risques liés à la santé publique;
- de l'avenir limité des réacteurs de type CANDU au plan international.

« Il faut aussi tenir compte que le Québec est actuellement en surplus énergétique. À quelques pas de la centrale Gentilly, Hydro-Québec et le gouvernement libéral ont autorisé la construction d'une usine de cogénération qui est inutilisée et qui aura coûté un demi-milliard de dollars aux contribuables québécois sans rien obtenir en retour », a ajouté Sylvain Gaudreault.

« En somme, l'avenir énergétique du Québec ne passe pas par le nucléaire mais plutôt par des énergies renouvelables que nous devons développer massivement dans les prochaines années. Voilà l'objectif que nous poursuivons et le chemin que nous devons emprunter », a conclu Sylvain Gaudreault.

SOURCE : Éric Gamache
 Attaché de presse
 Aile parlementaire du Parti Québécois
 418 643-2743